

BUSAN® 85
MICROBICIDE LIQUIDE CONCENTRÉ
SOLUTION

INDUSTRIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

NO D'HOMOLOGATION: 18619
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF:

Diméthylthiocarbamate de potassium 50% (par poids)

AVERTISSEMENT

{Insert precautionary symbols}

POISON CORROSIF

CORROSIF POUR LES YEUX

IRRITANT POUR LA PEAU

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU NET: Litres; kilogrammes

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES: Ce produit est toxique pour les poissons et autres organismes aquatiques. Tenir éloigné des lacs, rivières et étangs. Ne pas contaminer l'eau ou les aliments pour humains ou animaux par l'entreposage ou l'élimination inappropriés de ce produit. Ne pas ré-utiliser le contenant vide.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

Laboratoires Buckman du Canada ltée

PO Box 41059

Montreal CP Marcel-Laurin, QC

H4R 0N1

877-282-5626

TÉLÉPHONE D'URGENCE 24 HEURES:

Chemtrec 703-741-5970

MODE D'EMPLOI

Busan 85 est un microbicide à spectre large utilisé dans le contrôle de la croissance des microorganismes dans: Les systèmes des moulins à Pâtes et Papier, Les additifs de la manufacture du papier, Les systèmes de refroidissement et les purificateurs d'air industriels, Les systèmes de récupération secondaires de l'industrie du Pétrole, Les boues aqueuses de forage, fluides Packer, fluides de complétion et autres fluides aqueux de forage, Les fluides de travail de métaux, Huiles brutes, diesels et huiles de distillation, Ne pas utiliser ce produit dans les solutions salées ou pour le saumurage.

Utilisation obligatoire d'un système de chargement et de transfert fermé (couplage étanche).

Un système de transfert fermé est défini comme étant un procédé permettant de retirer un pesticide de son contenant d'origine, de rincer le contenant vidé et de transférer le pesticide et la solution de rinçage par l'intermédiaire de tuyaux de raccordement, de conduites et de raccords suffisamment étanches pour empêcher l'exposition des personnes au pesticide ou à la solution de rinçage. En outre, le système de transfert fermé doit être pourvu de raccords rapides étanches conçus pour un égouttement inférieur à 2 ml par raccord.

1) Systèmes des industries de pâte et papier, additifs du papier: Les taux de traitement recommandés sont de 125 à 500 g (100 à 400 ml) de BUSAN 85 par tonne de pâte ou de papier produite, durant une période de 2 à 6 heures, à chaque 8, 12 ou 24 heures. L'importance et la fréquence des doses dépendront du niveau de prolifération des micro-organismes dans le système. BUSAN 85 est ajouté au stock ou à l'eau blanche allant à la pompe de mélange, et si nécessaire, à l'eau fraîche, la pâte humide, les composantes endommagées et les autres composantes de fabrication. Pour enrayer la croissance des bactéries et des champignons dans les additifs du papier (incluant les solutions d'alun, les solutions de colle de peau, les coulis de pigments, les formulations de revêtement, les boues d'amidon), BUSAN 85 est ajouté à ces additifs à des taux de 50 à 400 ppm (poids/poids). ÉVITER d'utiliser le produit pour traiter des produits de papier ou de carton qui entrent en contact avec des aliments. **NE PAS** utiliser ce produit dans la production de papier ou de revêtements de papier qui peuvent entrer en contact avec des aliments.

2) Pour les tours de refroidissement: Avant de procéder au traitement, les tours de refroidissement (à eau) devront être débarrassées des dépôts organiques, inorganiques et microbiologiques. Un traitement choc initial au puisard des tours doit être effectué, et consiste à ajouter de 160 à 240 mL par 10 000 litres d'eau à traiter. Répéter ce traitement choc jusqu'à ce que le problème soit sous contrôle. Les traitements subséquents sont constitués de doses de 80 à 240 mL par 10 000 litres d'eau à traiter, tous les 2 à 5 jours ou lorsque nécessaire. La fréquence de l'addition dépendra de la fréquence des purges et de la sévérité du problème microbiologique.

3) Pour les filtres de lavage à air: Avant de procéder au traitement, les filtres de lavage à air devront être débarrassés des dépôts organiques, inorganiques et microbiologiques. Un traitement choc initial au puisard des filtres doit être effectué, et consiste à ajouter de 37 à 47 mL par 1 000 litres d'eau à traiter. Répéter ce traitement choc jusqu'à ce que le problème soit sous contrôle. Les traitements subséquents sont constitués de doses de 17 à 47 mL par 1 000 litres d'eau à traiter, tous les 1 à 5 jours ou lorsque nécessaire. La fréquence de l'addition dépendra de la fréquence des purges et de la sévérité du problème microbiologique. Peut être utilisé seulement si un dispositif de ventilation locale adéquat est disponible pour éliminer les aérosols.

4) Pour l'industrie pétrolière: les eaux de récupérations secondaires: Pour enrayer la croissance des thiobactéries, ajouter 65 à 130 ml du produit par 10 000 litres d'eau à traiter.

5) Pour l'industrie pétrolière: La préservation des fluides et boues de forage, les fluides de compléments ainsi que les fluides de garnissages: Utiliser à une concentration de 140 à 710 ppm du produit basée sur le poids de liquide à traiter.

6) Pour l'industrie pétrolière: La préservation du pétrole brut, l'huile diesel et les distillats de mazout: Pour la préservation durant l'entreposage, ajouter 450 à 900 ml du produit par 10 000 litres de liquide à traiter.

NE PAS rejeter un effluent contenant ce produit dans un réseau d'égout, un lac, un cours d'eau, un étang, un estuaire, un océan ou tout autre plan d'eau.

NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques au cours du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

MISES EN GARDE

DANGER GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Corrosif pour les yeux. ÉVITER le contact avec les yeux. Corrosif pour la peau. ÉVITER le contact avec la peau. Sensibilisant cutané potentiel. Dangereux si avalé. Éviter les contacts avec les yeux, la peau, la nourriture et les vêtements. Au cours de la manipulation du produit, durant des activités de nettoyage et d'entretien, porter un vêtement à manche longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection (lunettes de protection étanches ou écran facial).

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures au moment de manipuler le produit concentré ou des liquides traités et pendant les activités de nettoyage et de réparation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne

inconsciente.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Avis au médecin: La probabilité de dommages aux muqueuses suite à l'absorption du produit, pourrait contre-indiquer le recours à un lavage gastrique.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

- 1) Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
- 2) Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.